VENTES A L'ENCAN. VENTES A L'ENCAN VENTES A L'ENCAN

Louis C. Spear & Co.

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente d'Epiceries de Choix et de Fantaisie,

Vins, Liqueurs, Comptoirs, Etagères etc

Succession de Joseph Davi.

97 865—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans. Div. E

PAR LOUIS C. SPEAR & CO.—Louis C. Spear Encanteur—Il sera vendu VENDREDI le 8 septembre 1911 à 10:30 a. m. à enchère publique sur les lieux No 2475 rue N. Galvez, encoignure de la rue Art en vertu de et conformément à un ordre daté et signé du 24 août 1911 par l'Hon. Geo. H. Théard juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Div E dans l'affaire ci-dessus intitulée le contenu de l'endroit ci-dessus désigné, consistant d'un assortiment d'Epiceries de choix, Vins Liqueurs et autres articles généralement tenus dans une Epicerie bien établie 27 aout—27—sept 3 7 8

Conditions—Comptant sur adjudication.

Ramsey & Danziger

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE—SANS LIMITE NI RESERVE

SPLENDIDES PROPRIETES PRODUCTRICES DE REVENUS

Dans le Cœur du Quartier des Affaires de la rue Dryades

Portant les Nos Municipaux 1212-14-16-18-20-24 rue Dryades,

Se Composant de deux Cottages Doubles, un Cottage Simple et une Maison de Résidence à deux étages, Actions, Meubles, etc.

Lilly Barthel, épouse de Geo. H. Dougall, Jr. et al., vs mineurs de Herbert Hugo et Henry et al., vs mineurs de Frank Schneider—No 97,617—Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, Division E—

PAR RAMSEY & DANZIGER, C. A. Ramsey Encanteur—Bureau 341 rue Carondelet—MARDI le 5 septembre 1911, à midi à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, en cette ville, il sera vendu à l'enchère publique en vertu de et conformément à un ordre rendu le 25 juillet 1911, et signé le 31 juillet 1911, par l'Honorable Geo. H. Théard, juge de la susdite Cour, Division E, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée et à moi adressée, les effets ci-après décrits mobiliers et immobiliers, à savoir:

1. Un certain terrain ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies et privilèges y appartenant, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Dryades, Cité, Erato et Baronne, désigné par la lettre A sur un plan de Danney & Waddill, daté du 28 juin 1911.

Ledit terrain mesure 17 pieds 10 pouces 2 lignes [17' 10" 2"] de façade rue Dryades, la même largeur à l'arrière sur une profondeur de 110 pieds 9 pouces 6 lignes [110' 9" 6"] entre lignes égales et parallèles. Etant la même propriété acquise par les pétitionnaires et les défendeurs de la succession de Fred Barthel, No 96 365 du dossier de la Cour Civile de District, ledit jugement étant de record C O B 240, folio 366

Les améliorations se composant d'un cottage simple ayant sept chambres, portant le No municipal 1224 rue Dryades.

2. Un certain terrain, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, passages et privilèges qui s'y trouvent, situé dans les mêmes district et carré que le précédent, désigné sur le même plan que le terrain B. Ledit terrain mesure 35 pieds, 5 pouces 9 ligne (35' 5" 0") de façade rue Dryades la même largeur à l'arrière, sur 110 pieds, 9 pouces, 6 lignes (110' 9" 6") de profondeur entre lignes égales et parallèles. Etant la même propriété acquise par les personnes et les défendeurs de la succession de Fred Barthel No 96,365 et du dossier de la Cour Civile de District et de Record C. O. D. 240, folio 366.

Les améliorations se composant d'un splendide cottage double chaque côté ayant sept chambres, portant les Nos municipaux 1218-20 rue Dryades.

3. Un certain terrain en portion de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droit, passages et privilèges qui s'y trouvent ou y appartenant, situé dans les mêmes district et carré que les premiers décrits et désignés sur le même plan que le terrain C. Ledit terrain mesure 34 pieds, 0 pouce, 7 lignes de façade rue Dryades, sur 37 pieds, 0 pouce, sur les lignes de derrière, sur une profondeur de la ligne du terrain B 110 pieds, 9 pouces, 6 lignes (110' 9", 6"), l'autre ligne de côté ayant une profondeur de 45 pieds, 6 pouces, 0 ligne (45' 6", 0") sur une allée commune; les terrains C et D, plus une profondeur sur la ligne du lot D de 65 pieds, 3 pouces, 6 lignes (65' 3", 6"). Etant la même propriété acquise par les pétitionnaires et défendeurs de la succession de Fred. Barthel, No 96,365 du dossier de la Cour Civile de District, ledit jugement étant de record C. O. D. 240 folio 366. Les améliorations se composant d'un cottage double de cinq chambres, deux chambres à l'arrière, portant les Nos municipaux 1214-16 rue Dryades.

4. Un certain lot ou portion de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies et privilège, etc., situé dans le même District et ilet premièrement décrits et désigné sur le même plan que le lot D. Ledit lot mesure 16 pieds 2 pouces 3 lignes [16' 2" 3"] de face à la rue Dryades, la même largeur sur la ligne du fond, sur une profondeur de 110 pieds 9 pouces 6 lignes [110' 9" 6"] entre lignes égales et parallèles; lequel dit lot est contigu au lot C pour une distance de 65 pieds 3 pouces 6 lignes [65' 3" 6"] et l'allée en commun pour 45 pieds 6 pouces 0 ligne [45' 6" 0"], laquelle allée est en commun aux lots C et D. Etant la même propriété acquise par les pétitionnaires et les défendeurs de la succession de Fred Barthel, No 76,365 du dossier de la Cour Civile de District, ledit jugement étant enregistré dans le livre des transferts 240, folio 366

Les améliorations consistent en une bâtisse simple à deux étages, huit chambres, hangar, etc. connue comme No 1212 rue Dryades

5. Six actions du fonds-capital de la Tonti Insurance Company de la ville de la Nouvelle-Orléans, représentées par certificat No 214, valeur au pair de $100 chacune

6. Un lot de meubles de maison d'après l'inventaire enregistré dans cette affaire.

Conditions—Comptant pour les actions, effets et meubles de maison. Propriété foncière comptant. L'acquéreur ou les acquéreurs devant assumer et payer les taxes de 1911, pour les frais de tous certificats, et pour l'acte de vente pardevant Alvin E. Hebert notaire. Les loyers ne devant appartenir à l'acquéreur que de la date du passage de l'acte de vente; 10 0[0 de dépôt requis au moment de l'adjudication

John Dymond, Sr., avocat des demandeurs.
E. W. Richow, avocat des demandeurs.
Harry Mooney, avocat des défendeurs.
1 août—1 6 13 20 27—sept 3 6

E. Randolph Gurley.

ANNONCE JUDICIAIRE

Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans—Division D. 97,022

Succession de AUGUSTIN MARION BENEDIC.

VENTE SANS LIMITE OU RESERVE.

Quatre Splendides Terrains dans le Sixième District,

Faisant Face à l'Avenue Napoléon et 2 Faisant Face à la rue Sud Franklin,

Dans l'ilet borné par les rues Jena et Sud Liberté.

—AUSSI—

50 Actions Ordinaires de la New Orleans Railway & Light Company.

12 Actions de la Lambou-Noel Lumber and Manufacturing Company.

1 Action de la Young Men's Gymnastic Club.

A l'encan à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, à midi.

MARDI, LE 29 AOUT 1911.

EN vertu d'un ordre de l'Hon. E. K. Skinner, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, agissant pour l'Hon. Porter Parker, juge de la Division D, maintenant absent en congé, dans l'affaire intitulée Succession de Augustin Marion Benedict, Dossier No 97,022, le dit ordre daté et signé du 25 juillet 1911, je vendrai à l'enchère publique, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° (12) Douze actions de la Lambou Noel Lumber and Manufacturing Co., représenté par certificat No 17, délivré à Augustin M. Benedic, le 28 janvier 1895, valeur au pair de cent ($100) dollars par action.

2° (50) Cinquante actions du fonds-capital de la New Orleans Railway and Light Co. (common), représentées par certificat "O" No 1,272, au nom de Augustin M. Benedic, valeur au pair de cent ($100) dollars par action.

3° Certificat No 3,929 de la Young Men's Gymnastic Club daté du 20 avril 1893, pour une action du fonds-capital dudit club, valeur au pair de cinquante ($50) dollars.

4° Deux certains lots de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations, etc., et tous les droits, voies, privilèges, dépendances et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situés dans le Sixième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet 544, borné par l'avenue Napoléon, les rues Jena, Sud Franklin et Sud Liberté, désignés par les Nos 3 et 4 sur un devis par H. C. Brown, voyer, annexé à un acte passé pardevant Jno. F. Ward, notaire en cette ville le 20 mars 1896, d'après lequel devis ledit lot No 3 commence à un point soixante pieds de l'encoignure de l'avenue Napoléon et la rue Franklin, contigu au lot 4, et chacun des dits lots, mesurant trente pieds de front à l'avenue Napoléon sur une profondeur de cent vingt pieds, cinq pouces et quatre lignes [120' 5" 4"] entre lignes égales et parallèles. Etant la même propriété qui a été acquise par Augustin M. Benedic de William E. Rau, par acte passé pardevant F. J. Puig, notaire, le 5me jour d'août 1902, enregistré dans le livre des transferts 187, fol. 571.

5° Deux certains lots de terre, ensemble avec tous les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, dépendances et avantages qui y appartiennent ou de quelque façon y appartenant, situés dans le même District et ilet que la propriété ci-dessus décrite, désignés par les numéros trente et quatorze sur un devis par S. G. Del Lise, voyer, annexé à un acte pardevant A. B. Léopold, notaire, de la date du 27 février 1903, d'après lequel devis lesdits lots mesurent chacun trente pieds un pouce et quatre lignes (30' 1" 4") de front à la rue Sud Franklin sur une profondeur de cent cinquante (150') pieds entre lignes parallèles. Etant la même propriété qui a été acquise par ledit Augustin M. Benedic de Thomas M. Madden par acte passé pardevant A. E. Hebert, notaire, le 20me jour de février 1905 enregistré dans le livre des transferts 204 fol. 222.

Conditions — Comptant, pour les actions avant que le transfert soit fait. La propriété foncière, comptant; l'acquéreur devant assumer les taxes de ville et d'Etat pour 1911, et de payer pour tout certificat nécessaire.

Les actes de vente pardevant Alvin Edward Hebert, notaire, aux frais de l'acquéreur.

E. RANDOLPH GURLEY, Encanteur.
John Dymond, Jr, avocat pour l'exécuteur testamentaire
29 juil—29 30—août 6 13 20 27 29

J. L. Onorato.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, No 96,616, Div. C—Succession d'Edward S. Rapier.

DEUX TERRAINS EXTRA LARGES, A COVINGTON, LNE.

A l'Encan, au Plus Haut Enchérisseur, Sans Limite, JEUDI, 31 Août.

EN VERTU d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, Division C, dans l'affaire intitulée succession de Edward S. Rapier dossier No 96,616, ledit ordre daté et signé du 27 juillet 1911, adressé à Jerome L. Onorato, encanteur, j'offrirai en vente par enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, JEUDI le 31 août 1911 la propriété foncière ci-après décrite à savoir—

Tout ce certain lot ou parcelle de terre étant et faisant situé dans la ville de Covington Paroisse St Tammany, Etat de la Louisiane et plus particulièrement décrit comme lots deux (2) et trois (3) dans l'ilet numéro dix neuf (19) dans la division de l'espring de la dite ville de Covington. Lesdits lots mesurant chacun cinquante deux pieds, cinq pouces (52' 5") de façon à la rue Monroe et chacun d'eux une profondeur entre lignes parallèles de cent vingt pieds (120') et chacun desdits lots mesurant en la ligne du fond trente-trois pieds et sept pouces (33' 7"). Le lot ou numéro deux formant le coin des rues Bancroft et Madison. Le tout d'après un plan et plat d'arpentage dressé par Preston Herndon, ingénieur civil et voyer, du 16me jour de mai 1906, de la portion de terre décrite, lequel plan est annexé à un acte de vente passé pardevant Joseph B. Lancaster, notaire pour la paroisse de St-Tammany, le 29 mai 1906

Conditions—Comptant. Les acquéreurs devront assumer ci-dessus et en plus du montant de leur enchère les taxes de 1911, et les frais de notes de vente incluant les frais de tous certificats pardevant J. M. Quintero, notaire, 20 0[0 du prix d'achat (ne portant pas d'intérêt) au moment de l'adjudication avec

Onorato

Encanteur, 910 rue Gravier.

30 juil—30—août 6 13 20 27 31

VENTES A L'ENCAN VENTES A L'ENCAN

Fitzpatrick-Dunn Realty Co.

ANNONCE JUDICIAIRE.

ATTENTION MARCHANDS DE BOIS

La compagnie du chemin de fer Louisville et Nashville fera vendre au plus haut enchérisseur à l'encan, dans le Iron Warehouse, au pied de la rue Julie, entre les rues Julie et Girod.

LUNDI, 28 AOUT 1911,

A 11 heures A. M.

Pour le compte de qui l'appartiendra un lot de bois de charpente, char reçu de Tickfaw, Lne. pour un compte way-bill I C. 417 29 juin 1910, I C. char 85,840, consigné à E. Elias & Bro c/o United Fruit Co, Nouvelle Orléans, pour exportation. Cette vente est faite en vertu de la loi 167 de la session de 1898, et de la loi 124 de 1890 de l'assemblée Générale de la Louisiane, autorisant la vente par des transferts publics de tout frêt non réclamé, et réglementant la disposition du produit de cette vente, etc.

Conditions—Comptant sur livraison.

W. H. FITZPATRICK, Encanteur.
Bureau No 338 rue Carondelet.
16 août—16 20 27 28

ANONCE JUDICIAIRE.

Le contenu d'un magasin de cigares, de journaux et de nouveautés

No 319 rue Royale, entre les rues Bienville et Conti.

Dans la Succession de William Walter Frerichs.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C—No 97,716.

PAR FITZPATRICK-DUNN REALTY CO—W. H. Fitzpatrick, Encanteur, Bureau No 338 rue Carondelet—MARDI, le 5 septembre 1911, à 11 heures a. m., sur les lieux, No 319 rue Royale, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. Porter Parker, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, agissant pour l'Hon E. K Skinner, juge de la Division C, maintenant absent en congé, et daté et signé du 21 août 1911, dans l'affaire ci-dessus intitulée la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un National Cash Register, un grand assortiment de papier à écrire de choix, albums, jeux de cartes, encriers, livres pour ordres, Journaux, Day books, Cash books, Ledgers, Time books, Memorandum books, Crayons, peignes de poche, plumes, pipes, boutons de cols, sacs, jeux d'échecs, jeux de tous genres base balls, Jetons de poker, sacs en cuir, poches, wast baske s, enseignes électriques, aquarelles, pupitres, éventails de plafond, show case, un lot dont le de charpentier, trois stands électriques, 3 vitrines de 8 pieds, étagères pour carte-postales avec piédestale vitrine pour nouveautés, cabinet en noyer pour cigares, une vitrine pour cigares debout, quatre étagères en verre plaqué, un lot de tabac assorti, tabac à chiquer, cigares, Magazines, allumettes Demas et un kodac Hartman, avec installation complète et autres articles trop nombreux pour mentionner.

Tout le stock ci dessus dans lesdits lieux d'affaires sera offert comme commerce en operation en bloc; s'il n'est pas vendu de cette façon, alors il sera offert en lots.

Conditions—Comptant et livraison immédiate.

Lyle Saxon, avocat pour le pétitionnaire.
24 août—24 27—sept 3 5

Stroudback, Stern & Gumbel. Ltd.

ANNONCE JUDICIAIRE

S. B. Chapman vs Grenier, Sitterle Art Glass Co

No 97,601 Cour Civile de District Division B.

Au plus haut enchérisseur.

Un lot de verrerie d'art de valeur de toutes descriptions, "ensles", etc. Aussi un lot de meubles de bureau.

Mercredi, 30 août, à 11 heures A. M., dans le local No 240 rue Chartres, près Bienville. (Premier étage).

PAR STROUDBACK, STERN & GUMBEL, Ltd., Leonard L. Stern, Encanteur, vendront à la date ci-dessus mentionnée, à l'enchère publique au plus haut enchérisseur, en vertu d'un ordre signé le 23 août 1911, par l'Hon. Porter Parker, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, les effets mobiliers, ci-après décrits, savoir:

1 lot de verrerie d'art de valeur, "ensles", meubles de bureau, etc., en compte ouvert. Le tout d'après l'inventaire enregistré.

STROUDBACK, STERN & GUMBEL, Ltd.
Encanteurs.
A. D. Danziger, avocat pour le receveur.
26 août—26 27 30

ANNONCE JUDICIAIRE

VENTE —EN— PARTAGE

W. Harry Clark vs Mlle Katie O'Connor et als.

No 97,585—Cour Civile de District, Division "C",

COTTAGE SIMPLE DE CHOIX,

Ayant 7 Chambres, Chambre à Bain Moderne,

1215 RUE MILAN,

Entre les rues Colisée et Perrier.

PAR STROUDBACK, STERN & GUMBEL LTD — Léonard L. Stern, encanteur — JEUDI, le 14 sept mbre 1911, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, en vertu d'un jugement lu et rendu en cour ouverte le 27 juillet, et le jugement signé en cour ouverte le 4 août 1911, par l'Hon. E. K. Skinner, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, il sera vendu à l'enchère publique la propriété ci-après décrite, à savoir—

Deux certains lots de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances qui s'y trouvent, situé dans l'ilet borné par les rues Milan, Colisée, Perrier et Marengo. Lesdits lots sont désignés par les Nos 4 et 5 et mesurent comme suit, à savoir: Le lot No 4, mesure 28 pieds 6 pouces de face à la rue Milan sur 120 pieds de profondeur. Ledit lot No 5 mesure 28 pieds 7 pouces de face à la rue Milan sur 120 pieds de profondeur. Les améliorations sont connues comme le No 1215 rue Milan, et comprennent un cottage simple contenant 7 chambres, chambre à bain, connections d'eau et d'égout, etc.

Conditions—Comptant. L'acquéreur devant payer au dessus et en plus du prix d'adjudication toutes les taxes sur ladite propriété pour l'année 1911. L'acte de vente pardevant Arthur B. Leopold, notaire. Dix pour cent de dépôt requis au moment de l'adjudication.

STROUDBACK, STERN & GUMBEL Ltd.,
Encanteurs.
13 août—13 20 27—sept 3 10 14

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de Henry Gassenberger.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 97,623—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification et raisons (s'il en est) qu'ils peuvent en avoir pourquoi lesquelles le compte final présenté par Mme Veronique Eustern, veuve de Henry Gassenberger, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte, par ordre de la Cour. THOMAS CORNELL Greffier—G. G. Kronenberger avocat. 22 août—22 26 31

VENTES A L'ENCAN VENTES A L'ENCAN.

Albert Paul.

ANNONCE JUDICIAIRE.

POUR EFFECTUER UN PARTAGE.

PROPRIETE DE CHOIX DU QUATRIEME DISTRICT

—COMPRENANT—

L'Emplacement de Commerce de Valeur, 2423 Rue Dryades,

Faisant Face au MARCHÉ de la rue DEUXIEME.

Grand Cottage Attrayant, 3209 Rue Saratoga

Magnifique Terrain pour Bâtir sur l'Avenue Washington.

Aussi une Etendue de Terre de Valeur à la Grande Ile, Lne.

M. L. MARGOT et al. versus ANNA MARGOT et al.

No 97,651—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division E.

PAR ALBERT PAUL, Encanteur — Bureau No 311 rue Baronne — (Premier étage), JEUDI, le 28 septembre 1911, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, en cette ville, en vertu d'un jugement rendu et lu en Cour ouverte le 8 août 1911 et signé en Cour ouverte le 14 août 1911 par l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, dans l'affaire de M. L. Margot et al versus Anna Margot et autres, il sera vendu à l'enchère publique sans limite ou réserve, pour effectuer un partage, à savoir—

1° Un certain lot de terre situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Dryades, Rempart (autrefois St-Denis), Première et Deuxième, désigné comme lot No 3 sur un devis de Reizenstein, daté du 16 septembre 1868, annexé à un acte de vente pardevant W. J. Castell, ancien notaire, daté du 30 juin 1868, commençant à une distance de 60 pieds de l'encoignure des rues Deuxième et Dryades et mesurant 30 pieds de face à la rue Dryades sur 115 pieds 6 pouces de profondeur, borné sur le côté vers la rue Première par le lot No 4 et sur le côté vers la rue Deuxième par le lot No 2, et sur le fond par le lot No 6, ensemble avec les bâtisses là-dessus comprenant la grande bâtisse double en bois ayant deux étages dans le fond, hangar dans le fond, etc., connue comme le No 2423 rue Dryades; splendide location pour n'importe quel genre de commerce en détail, parfaitement adapté pour un magasin de grains et de fourrage, vis-à vis du marché de la rue Deuxième

2° Un lot de terre situé dans le même district, dans l'ilet No 309, borné par les rues Saratoga, Franklin, Toledano et Harmony, désigné comme lot C sur un devis de D. E. Seghers, daté du 8 février 1905 et mesurant 30 pieds de face à la rue Saratoga sur 92 pieds 3 pouces et 3 lignes de profondeur et commençant à une distance de 60 pieds de l'encoignure des rues Harmony et Saratoga, avec les bâtisses qui s'y trouvent comprenant le joli et grand cottage en bois, ayant deux étages en plus dans le fond portant le No municipal 3209 rue Saratoga, bonne location qui s'améliore.

3° Un lot de terre, situé dans le même district, dans l'ilet No 404, borné par l'avenue Washington, les rues Quatrième, Willow et Sud Claiborne, lequel dit lot est la portion de façade du lot No 3 sur un devis de H. C. Brown, voyer, daté du 12 septembre 1893, annexé à un acte de J. J. Ward notaire, daté du 3 octobre 1893, et commençant à une distance de 60 pieds de l'encoignure la rue Willow, et mesurant 29 pieds, 2 pouces et 2 lignes de face à l'avenue Washington sur 100 pieds en profondeur.

4° Une étendue de terre située sur la Grand Isle, paroisse de Jefferson, Lne, désignée par les Nos 1 à 86 inclusivement borné par le Chemin Public, l'avenue Live Oak, les rues Preston et Egana, d'après le plan déposé dans le bureau de l'Enregistreur de la paroisse de Jefferson, paraphé 13 mai 1868 à l'exception des lots Nos 50, 51, 60, 61, 72, 79, 80, 81, 82 et 83 desdits 86 lots qui étaient précédemment aliénés. Le prix étant d'extension et d'améliorations du New Orleans Southern and Grand Isle Railroad, avec communication directe par vapeur à l'île, réduisant ainsi le passage de quelques heures, donnera à cette propriété, dans un avenir prochain, une grande valeur et l'acquéreur sage ne devrait pas perdre cette splendide occasion.

Conditions — Comptant, l'acquéreur devant assumer et payer au-dessus et en plus du prix de l'adjudication les taxes de 1911 et déposer avec l'encanteur 10 0[0 du montant de l'adjudication en partie de paiement du prix de la vente, et l'acquéreur devant recevoir les loyers de ce et après que les actes de vente seront passés

Les actes de vente aux frais des acquéreurs pardevant Charles T. Soniat notaire.

Charles F. Claiborne, avocat
27 août—27—sept 3 10 17 24 28

Arthur H. Dicks.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Thomas R. Hauer, No 97,681, Paroisse d'Orléans,

Etat de la Louisiane, "C. C. de D.," Division "E."

COTTAGE DOUBLE EN BRIQUES,

—AUSSI—

COTTAGE SIMPLE EN BOIS,

JEUDI, le 7 Septembre, 1911, à Midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne.

EN VERTU d'un ordre à moi adressé par l'Hon. George H. Théard, juge de la susdite Cour, daté et signé du 3 août 1911, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, la propriété ci-après, à savoir—

No 1.—Deux certains lots de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances qui s'y trouvent, situé dans l'ilet borné par les rues Deneau, St-Ferdinand, Chartres et Port, dans le Troisième District de cette ville, lesdits lots sont désignés par le No 2 sur un plan de Abadie, daté du 46 lots de terre, déposé comme plan No 61 en l'étude de F. Grima notaire, les dits lots sont contigus et sont désignés par les numéros 2 et 3 sur le dit plan et mesurant en mesure anglaise, à savoir: le lot No 2 mesurant 21 pieds 6 pouces [42' 6"] de face à la rue Decatur sur une profondeur de 109 pieds 1 pouce [109' 1"] sur la ligne séparant du lot No 1, 102 pieds 1 pouce [102' 1"] sur la ligne séparant du lot No 3 et 20 pieds 3 pouces et 7 lignes [20' 3" 7"] de longueur sur la ligne du fond, et le No 3 mesurant 21 pieds 6 pouces [21' 6"] de face à la rue Decatur sur une profondeur de 102 pieds 1 pouce [102' 1"] sur la ligne séparant du lot No 4 et 23 pieds 3 pouces et 7 lignes [23' 3" 7"] de largeur dans le fond. Cette propriété est connue par le numéro municipal 2707 rue Decatur consistant d'une bâtisse simple à deux étages dans le fond du lot ayant hangar couvert en ardoise faisant face sur la rue

No 2.—Un lot de terre situé dans le Faubourg de Washington Ward Daunoy Q. Architecte District, désigné par le numéro 2, sur un plan particulier dressé par Vel quin, le 9 février 1839, un extrait duquel est annexé à un acte de vente, Francioli & Favre à Ph. Chabert. Ledit lot de terre mesure 35 pieds [35] de face à la rue St-Ferdinand, entre les rues Deneau et Victoire, autre borne étant la rue Port sur 89 pieds 4 lignes [89' 4"] de profondeur et étant partie des Nos 7 et 8 de ledit lot No 2 d'après un plan original de cette partie du Faubourg Washington dressé par Joseph Pilié, voyer de ville, le 14 mars 1836, et déposé en l'étude de Felix de Armas, ensemble avec la bâtisse en briques à un étage et cuisine en briques à deux étages construite sur ledit lot de terre, dépendances. Désignés par les numéros municipaux 544 et 546 rue St Ferdinand.

Conditions—Comptant. L'acquéreur devant payer au-dessus du montant de son enchère toutes les taxes sur ladite propriété dues et exigibles en l'année 1911, avant que l'acte de vente pardevant Clifford M. Eustis notaire, et déposer dix pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication avec

ARTHUR H. DICKS, Encanteur.
Bureau 437 rue Carondelet
John L. Feliu, avocat pour la demanderesse
26 août—6 13 20 27—sept 3 7

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Mme Martin B. Roth, et al.

No 95,874—Cour Civile de District Paroisse d'Orléans—Division A.

Cottage Désirable.

JEUDI, le 31 Août 1911, à Midi.

A la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne.

EN VERTU d'un ordre à moi adressé par l'Hon. E. K. Skinner, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, agissant pour l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la susdite Cour, daté et signé du 28 juillet 1911, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Deux certains lots de terre et les améliorations qui s'y trouvent situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans désignés par les Nos 1 et 2 dans l'ilet No 653, borné par les rues Féliciana, Robertson, Olivet et Claiborne, et mesurant 62 pieds de face à la rue Féliciana sur 112 pieds de profondeur et formant le coin des rues Féliciana et Robertson. Les améliorations consistant d'un cottage simple convertible en un cottage double et hangar

Conditions—Un tiers ou plus comptant, et la balance s'il y en a, en un crédit de un et deux ans, à l'option de l'acquéreur. La portion de crédit de la dite vente devant être démontrée par billets de l'acquéreur à son ordre et portant intérêts, portant 8 0[0 d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'au parfait paiement, garanti par hypothèque spéciale et lien de vendeur et privilège avec toutes les clauses de sécurité, plus pour cent d'honoraires d'avocat en cas de procès et assurance aux frais de l'acquéreur; l'acquéreur devant payer toutes les taxes sur la propriété de l'année 1911 et les frais de tous certificats en plus du montant de son enchère. L'acquéreur devant payer dix pour cent du montant de son enchère au moment de la vente, et la balance du paiement comptant à la confirmation de l'acte de vente pardevant C. M. Eustis notaire.

LOUIS HUFFT, Encanteur
Louis Henry Burns avocat pour l'administratrice.
20 août—20 27— sept 3 10 17 21

ANNONCE JUDICIAIRE

Succession de Irene Sonie Faust, épouse de August Faust.

No 97,795—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Div. B.

PAR LOUIS HUFFT, Encanteur. — Bureau No 826 rue Union — JEUDI, le 31 août 1911, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, en vertu de et conformément à un ordre rendu le 21 juillet 1911 par l'Honorable E. K. Skinner, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C agissant pour l'Honorable Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai de vendre à l'enchère publique la propriété ci-après décrite à savoir—

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges et dépendances y appartenant, situé dans le Sixième District de la Nouvelle-Orléans dans l'ilet No 160 autrefois l'ilet No 8 du faubourg Plaisance borné par l'avenue Louisiana les rues Tricoche Laurel et Live Oak maintenant Constance, désigné comme lot No 23 sur un plan annexé à un acte de partage passé pardevant Theo. Guyol ancien notaire, le 23 janvier 1855, ledit lot mesurant trente-deux [32] pieds trois [3] pouces de face à la rue Tricoche sur cent vingt-huit [128] pieds de profondeur, toute mesure américaine.

Lesdites améliorations consistant d'un cottage double construit à chambres de chaque côté, et connu comme Nos 920-922 rue Tricoche.

Conditions—Comptant, l'acquéreur devant déposer 10 0[0 de son enchère entre les mains de l'encanteur au moment de l'adjudication payer pour toutes les taxes de l'année 1911, frais de tous certificats ainsi que pour l'acte de vente. Ledit acte de vente devant être passé pardevant John F. A. Hebel, notaire, en cette ville.

LOUIS HUFFT, Encanteur.
826 rue Union
Arthur John Peters, avocat pour l'administrateur.
30 juil—30—août 6 13 20 27 31

Morgan-Jacobs, inc.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Magasin et Résidence.

No 2401-2403 rue Ste-Anne, Encoignure Tonti.

August Kraemer vs Les Mineurs Kraemer No 97,088.

JEUDI, le 7 septembre 1911 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne.

En vertu et conformément à un jugement signé par l'Hon. E. K. Skinner, juge de la Cour Civile de District, Division C, agissant pour l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Division A, absent en congé, le 19 juillet 1911, et aussi conformément à un ordre signé par l'Hon. Porter Parker, juge de la Division D, agissant pour l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Division A, absent en congé, le 3 août 1911 dans l'affaire de August Kraemer vs Les Mineurs Kraemer, No 97,088 du dossier de ladite Cour et adressé à Samuel L. Jacobs, Bureau No 231 rue Carondelet, je vendrai à l'enchère publique, la propriété ci-après décrite à savoir—

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et toutes les dépendances y appartenant, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Ste Anne, Tonti, Rocheblave et Dumaine, formant le coin des rues Ste Anne et Tonti et mesurant trente pieds de face à la rue Ste Anne sur une profondeur et façade à la rue Tonti de quatre-vingt huit pieds, d'après un plan dressé par Giraud et Castaing, daté du 15 octobre 1850 et déposé parmi les registres de C. C. Ledreyre, ancien notaire en cette ville, comme plan No 4 de son livre de plans.

Conditions—Comptant. L'acquéreur devant assumer les taxes de 1911, payer pour l'acte de vente pardevant Theodore A. Bock, notaire, payer pour tous les certificats et déposer 10 0[0 sur l'adjudication avec

MORGAN JACOBS, INC.,
S. L. JACOBS, Encanteur,
6 août—6 13 20 27—sept 3 6 7

VENTES A L'ENCAN VENTES A L'ENCAN.

Danziger & Tessier

ANNONCE JUDICIAIRE.

Le Joli Cottage Simple, 2215 rue Bourgogne, entre l'avenue Champs Elysées et la rue Maigny

Succession de Mme Margaret Hartwick veuve de John Array

No 96,152—Cour Civile de District, paroisse d'Orléans

PAR DANZIGER & TESSIER—C. A. Tessier, encanteur—Bureau No 134 rue Carondelet—

MARDI, 19 SEPTEMBRE 1911

à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, il sera vendu à l'encan en vertu d'un ordre signé le 18 août 1911, par l'Hon. Geo. H. Theard juge de la susdite Cour, Division E, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans la Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Bourgogne, Rempart, Maigny et Champs-Elysées, désigné comme lot No 24 sur un plan de Joseph Pilié, laquelle portion de terre mesure 25 pieds de face à la rue Bourgogne sur 51 pieds quatre et demi pouces de profondeur, mesure américaine. Les améliorations sont des guérites sur le No 2215 rue Bourgogne, et comprennent un cottage simple ayant deux étages à l'arrière, ayant 9 chambres, corridor, chambre à bain, etc., ayant la connection des égouts et de l'eau.

Conditions—1[3 on plus comptant, à l'option de l'acquéreur, le reste payable en 1 et 2 ans en billets garantis par hypothèque et bien du vendeur et toutes les clauses usuelles de sécurités, les billets portant 8 pour cent par an d'intérêt de la date de l'adjudication publique; ils sont donnés partiellement en considération du prix d'achat et l'acquéreur paiera les taxes de 1911. 10 pour cent au moment de l'adjudication. L'acte de vente pardevant A. J. Cahill, notaire, aux frais de l'acquéreur.

19 aout—19 20 27—sept 3 10 17 18 19

Louis Hufft.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de résidence de valeur et emplacement de valeur

941 rue Patterson, Algier.

Succession de Sylvester Comon

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division D—No 97,556

PAR LOUIS HUFFT, Encanteur JEUDI, le 21 septembre 1911, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne entre les rues Union et Gravier, cette ville, en vertu de et conformément à un ordre déjà Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, daté du 11me jour d'août 1911 signé par l'Honor